

Quelques points d'attention en vie scolaire

- **Carnet de correspondance**

- Obligatoire dans l'établissement : en cas d'oubli ou perte, venir voir l'éducateur obligatoirement
- A regarder tous les soirs
- Billets d'absence : l'absence n'est justifiée que sur présentation du billet d'absence au retour de l'élève
- Modifications horaires signalées dans le carnet de correspondance

- **Etude le soir possible jusqu'à 17h45 et entrée possible à 7h30**

Inscription auprès de l'éducateur référent : gratuit

- **Tenue vestimentaire et tenue commune le vendredi**

Voir le règlement intérieur pour les détails

- **Fermeture de l'accueil entre 12h30 et 13h45**

Présence d'un vigile à l'entrée



Quelques points d'attention en vie scolaire

- **Horaires à respecter**

- Début des cours à 8h25 : fermeture des portes à 8h20
- Horaires de récréation modifiées en 4^{ème} et 3^{ème} : 11h10 à 11h25
- 4^{ème} et 3^{ème} : Autorisation de sortie dès 11h25 et 15h40 sur le carnet de correspondance

- **Casiers**

- Pour tous en 6^{ème} et 5^{ème}
- Facultatifs et en priorité pour les ½ pensionnaires en 4^{ème} et 3^{ème}

- **Self**

- Carte pour tous
- Inscription au trimestre sur école directe

